



A quoi sert le kiosque Onisep du CDI ?

publié le 07/01/2020

Par Arthur et Théo

Descriptif :

Le kiosque Onisep du CDI est l'espace orientation de l'établissement. Mis à disposition des élèves et des équipes éducatives, il permet de s'informer sur les métiers et les formations.

La documentation Onisep est empruntable selon les modalités de prêt du CDI.

Le kiosque Onisep comprend deux espaces dédiés à l'information pour l'orientation : l'un consacré aux publications classées par thématiques au CDI, l'autre présentant les ressources numériques du portail www.onisep-services.fr et du kiosque en ligne.

Au CDI, les documents Onisep sont organisés ainsi :

- ▶ Orientation et formation ;
- ▶ Arts, culture, communication, lettres, média ;
- ▶ BTP, industrie, transport ;
- ▶ Droit, fonction publique ;
- ▶ Economie, commerce, gestion ;
- ▶ Nature, agriculture, environnement ;
- ▶ Santé, social ;
- ▶ Sciences, technologies ;
- ▶ Tourisme, restauration, loisirs, hôtellerie ;
- ▶ Handicap



Source : onisep.fr